



Tableau de bord

Observatoire de l'emploi et de l'activité dans les services à la personne

Janvier 2011





Après une bonne résistance du secteur en 2010, l'année 2011 pourrait être celle de la stabilisation

L'année 2010 s'est achevée, selon les données provisoires disponibles, sur une résistance meilleure que la moyenne du secteur des services à la personne. Comme chaque année depuis le début de la crise en 2008, le nombre d'heures travaillées dans le secteur aurait continué de progresser de 1,6% contre une stabilité de cet indicateur au niveau de l'ensemble de l'économie. Ce résultat s'accompagne d'un petit nombre de créations d'emplois en équivalent temps plein, estimé à 11,000.

Dans le contexte économique actuel, caractérisé au plan budgétaire par la modification des avantages fiscaux et sociaux accordés au secteur des services à la personne, l'année 2011 pourrait être une année de transition marquée par la stabilisation de l'emploi et de l'activité.

La suppression du régime d'exonérations sociales au bénéfice du particulier employeur et l'application du régime de droit commun des abattements de charges sociales aux organismes agréés auront un impact sensible sur l'activité et l'emploi au cours de l'année 2011. Les premières projections retiennent pour 2011 une diminution de 17 millions du nombre d'heures prestées par les salariés des particuliers employeurs. Globalement, après prise en compte de l'activité des prestataires et des assistantes maternelles, la contraction pourrait être limitée à 2 millions d'heures, soit une baisse de 0,15% qui serait la première depuis le lancement du plan de développement des services à la personne en 2005.

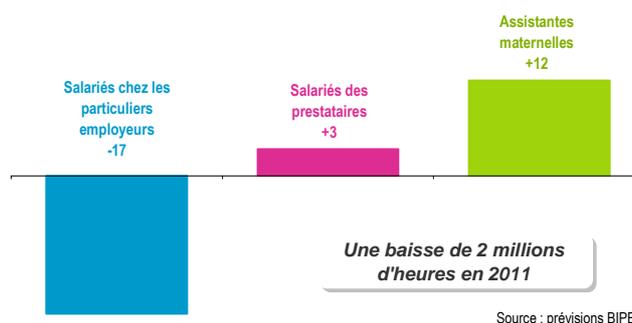
En 2011, la stagnation du nombre total d'heures travaillées, combinée à la hausse des rémunérations aussi bien chez les particuliers employeurs que chez les prestataires, devrait se traduire par une stabilisation de la part des services à la personne dans la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie (0,95%) : la valeur ajoutée du secteur atteindrait 17,3 milliards d'euros, en augmentation de 3,7% par rapport à 2010.

→ Activité

Tirée par la reprise modérée du pouvoir d'achat des ménages, le nombre d'heures total travaillées dans le secteur des services à la personne a augmenté légèrement en 2010. Sur la base des données provisoires disponibles, le nombre d'heures travaillées (y/c les heures des assistantes maternelles) aurait augmenté de 1,6% en 2010. La structuration du secteur s'est poursuivie, avec une stagnation des heures prestées chez les particuliers employeurs et une poursuite de la hausse pour les salariés des prestataires.

En 2011, la suppression des exonérations de charges liées à la déclaration au réel des salariés des particuliers employeurs devrait se traduire par une diminution du nombre d'heures prestées par ces derniers, du fait de la hausse de coût pour l'employeur. La hausse prévue des heures des prestataires et des assistantes maternelles en 2011 ne compensera pas la diminution des heures des particuliers employeurs. Le nombre d'heures totales prestées devrait donc se contracter de 2 millions, soit une baisse de -0,15%.

Répartition de la variation du nombre d'heures travaillées en 2011



Source : prévisions BIPE

Évolution du nombre total d'heures travaillées selon le mode de prestation

	Millions							Accroissement en %					
	2005	2006	2007	2008	2009 (1)	2010 (p)	2011 (p)	2006/2005	2007/2006	2008/2007	2009/2008	2010/2009	2011/2010
Salariés chez les particuliers employeurs	515	527	546	548	543	542	524	2.4	3.5	0.5	-0.9	-0.3	-3.2
Salariés des prestataires	164	185	207	228	232	239	242	12.7	11.9	10.3	1.6	2.9	1.4
Total	679	712	753	777	775	780	767	4.9	5.6	3.2	-0.2	0.7	-1.8
Assistants maternelles (2)	531	548	554	564	581	598	610	3.2	1.1	1.9	2.9	3.0	2.0
Total des heures travaillées dans le secteur	1 210	1 260	1 306	1 341	1 356	1 379	1 377	4.2	3.7	2.7	1.1	1.6	-0.1
Nombre d'heures travaillées dans l'ensemble de l'économie (3)	33 541	33 422	34 424	34 769	34 260	34 219	34 381	-0.4	3.0	1.0	-1.5	-0.1	0.5
Part des services à la personne en %	3.61	3.77	3.80	3.86	3.96	4.03	4.00						

Source : BIPE, données ACOSS, DARES, INSEE et IRCEM

(p) Prévisions BIPE

(1) Estimations BIPE

(2) Estimation BIPE sur la base de 39 heures de travail hebdomadaire pendant 47 semaines multiplié par le nombre d'assistants maternels

(3) Données Comptabilité Nationale - INSEE jusqu'en 2008

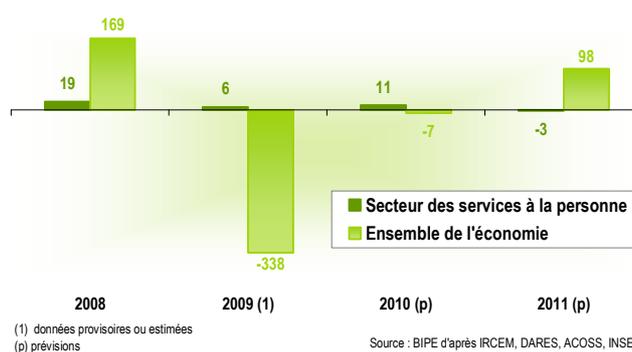


Emplois en équivalent temps plein

Suite à la diminution des heures prestées chez les particuliers employeurs, le nombre d'équivalents temps plein (ETP) devrait diminuer de 12,000 en 2011. Cette réduction sera en partie compensée par de nouvelles créations d'emplois chez les prestataires (+2,000) et chez les assistantes maternelles (+7,000). Au final, le nombre d'emplois ETP devrait diminuer de 3,000 - soit une baisse de 0,3%.

Cette diminution de l'emploi en ETP contraste avec celle observée au cours des années antérieures, et avec la tendance générale dans le reste de l'économie, où l'emploi salarié est reparti à la hausse. La reprise du pouvoir d'achat et de la consommation privée est encore trop modeste pour conduire à la création de nouveaux emplois à temps plein alors même que les coûts salariaux pour les particuliers employeurs augmentent.

Variation de l'emploi dans le secteur et dans l'ensemble de l'économie



Nombre de salariés chez les particuliers employeurs et chez les prestataires en ETP

	En milliers							Accroissement en %					
	2005	2006	2007	2008	2009 (1)	2010 (p)	2011 (p)	2006/2005	2007/2006	2008/2007	2009/2008	2010/2009	2011/2010
Salariés chez les particuliers employeurs	357	368	369	369	365	363	351	3.3	0.2	0.0	-1.2	-0.6	-3.2
Assistants maternelles	290	299	302	308	317	326	333	3.2	1.1	1.9	2.9	3.0	2.0
Salariés des prestataires	114	129	140	154	156	160	162	13.6	8.3	9.8	1.3	2.7	1.4
Total	760	797	811	831	837	849	846	4.8	1.9	2.4	0.8	1.4	-0.3
Nombre de salariés en ETP dans l'ensemble de l'économie (2)	22 247	22 476	22 853	23 022	22 683	22 676	22 774	1.0	1.7	0.7	-1.5	0.0	0.4
Part des services à la personne en %	3.42	3.54	3.55	3.61	3.69	3.74	3.72						

Source : BIPE, données ACOSS, DARES, INSEE et IRCEM

(p) Prévisions BIPE

(1) Estimations BIPE pour les salariés des prestataires

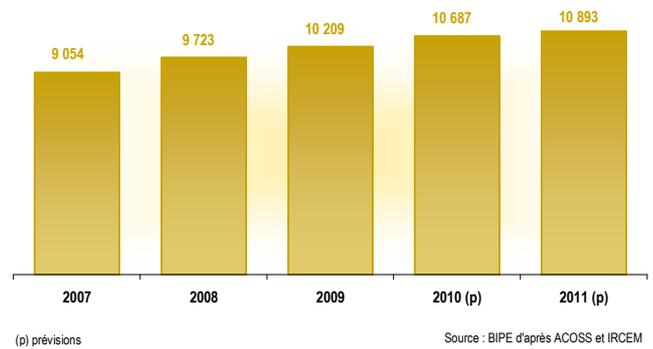
(2) Données Comptabilité Nationale - INSEE jusqu'en 2008

→ Masse salariale des salariés (hors prestataires)

En 2010, la reprise de l'inflation, la revalorisation du SMIC et l'augmentation du nombre d'heures prestées ont permis d'augmenter la masse salariale des salariés du secteur (hors prestataires) de 4,7%, un rythme à peine inférieur à celui observé en 2009.

En 2011, dans un contexte de ralentissement du nombre d'heures totales prestées et d'une hausse du coût pour l'employeur, du fait de la hausse du SMIC (attendue à +1,8% en 2011) et de la réduction des exonérations dont bénéficiaient jusque là les particuliers employeurs, la masse salariale brute déclarée des salariés des particuliers employeurs et des assistantes maternelles devrait ralentir, n'augmentant plus que de 1,9% en moyenne sur l'ensemble du secteur, au lieu de 4,7% en 2010.

Evolution de la masse salariale (en millions d'euros)



Masse salariale (assiette déclarative) (*)

	Millions d'euros							Accroissement en %					
	2005	2006	2007	2008	2009	2010 (p)	2011 (p)	2006/2005	2007/2006	2008/2007	2009/2008	2010/2009	2011/2010
Salariés chez les particuliers employeurs	4 737	5 285	5 725	6 039	6 192	6 300	6 132	11.6	8.3	5.5	2.5	1.7	-2.7
Assistants maternelles	2 656	2 970	3 329	3 684	4 017	4 387	4 762	11.8	12.1	10.6	9.0	9.2	8.5
Total	7 393	8 256	9 054	9 723	10 209	10 687	10 893	11.7	9.7	7.4	5.0	4.7	1.9
Salaires bruts dans l'ensemble de l'économie (1)	666 198	695 771	725 020	747 354	747 318	766 395	788 202	4.4	4.2	3.1	0.0	2.6	2.8
Part des services à la personne en %	1.11	1.19	1.25	1.30	1.37	1.39	1.38						

(*) Hors prestataires, dans l'attente des résultats de nOva

(p) Prévisions BIPE

(1) Données Comptabilité Nationale - INSEE jusqu'en 2009

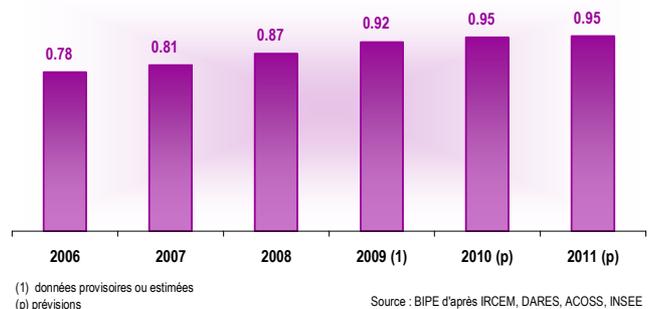
Source : BIPE, données ACOSS, INSEE et IRCEM

→ Valeur ajoutée du secteur

La part des services à la personne dans la valeur ajoutée totale de l'ensemble de l'économie a continué de croître en 2010, mais devrait se maintenir au même niveau (0,95%) en 2011. En 2011, la stagnation du nombre d'heures totales prestées dans le secteur combinée à la hausse des rémunérations des salariés aussi bien chez les particuliers employeurs que chez les prestataires, devrait permettre d'enregistrer une nouvelle hausse de la valeur ajoutée du secteur de l'ordre de 3,7%. Celle-ci serait ainsi légèrement supérieure à la croissance de la valeur ajoutée dans l'ensemble de l'économie (+3,2% attendu en 2011).

Le maintien d'une croissance soutenue de la valeur ajoutée en 2011 malgré une hausse plus modeste de la masse salariale brute déclarée, s'explique par la hausse des contributions sociales du fait de l'hypothèse d'élimination de l'exonération de 15 points pour les particuliers employeurs déclarant au réel.

Part de la valeur ajoutée du secteur dans la valeur ajoutée totale



Valeur ajoutée du secteur

	Milliards d'euros courants							Accroissement en %					
	2005	2006	2007	2008	2009 (1)	2010 (p)	2011 (p)	2006/2005	2007/2006	2008/2007	2009/2008	2010/2009	2011/2010
Valeur ajoutée du secteur	11.2	12.6	13.8	15.2	15.9	16.7	17.3	11.8	9.9	10.1	4.8	5.0	3.7
Valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie (2)	1 547.8	1 614.3	1 698.4	1 750.5	1 721.7	1 761.6	1 817.7	4.3	5.2	3.1	-1.6	2.3	3.2
Part des services à la personne en %	0.73	0.78	0.81	0.87	0.92	0.95	0.95						

(p) Prévisions BIPE

(1) Estimations BIPE

(2) Données Comptabilité Nationale - INSEE jusqu'en 2009

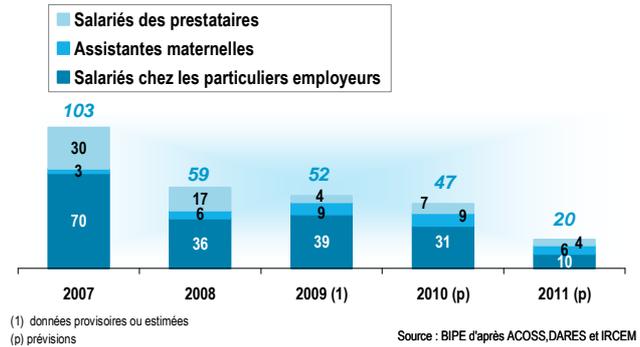
Source : BIPE, données ACOSS, DARES, INSEE et IRCEM

→ Salariés ayant travaillé au moins une fois dans l'année

Mesurées en nombre de personnes ayant travaillé au moins une heure dans l'année et non en équivalent temps plein, les créations d'emploi dans les services à la personne ne se sont que légèrement ralenties pendant la crise, du fait d'une diminution du nombre moyen d'heures prestées par salarié. Elles sont ainsi passées de 59 000 en 2008 à 52 800 en 2009, puis à 47,200 en 2010. En 2011, le rythme de création d'emplois devrait encore ralentir du fait de la croissance lente du pouvoir d'achat, du niveau toujours élevé du chômage et de la réduction des niches fiscales. Les particuliers employeurs ne créeraient ainsi que 10 000 emplois supplémentaires, auxquels s'ajoutent quelques 8,000 emplois d'assistantes maternelles et 5,000 créations d'emplois chez les prestataires.

En 2011, le nombre total de personnes ayant travaillé dans le secteur au moins une fois dans l'année approcherait ainsi les 2,06 millions, soit une hausse de 23% par rapport à 2005.

Nombre de créations d'emplois (en milliers)



Nombre de salariés chez les particuliers employeurs et chez les prestataires

	En milliers							Accroissement en %					
	2005	2006	2007	2008	2009 (1)	2010 (p)	2011 (p)	2006/2005	2007/2006	2008/2007	2009/2008	2010/2009	2011/2010
Salariés chez les particuliers employeurs	1 169	1 242	1 312	1 348	1 388	1 419	1 429	6.3	5.6	2.8	2.9	2.2	0.7
Assistantes maternelles	290	299	302	308	317	326	333	3.2	1.1	1.9	2.9	3.0	2.0
Salariés des prestataires	211	233	262	279	284	290	295	10.1	12.9	6.4	1.6	2.4	1.4
Total (2)	1 669	1 774	1 876	1 935	1 988	2 035	2 056	6.3	5.8	3.1	2.7	2.4	1.0

(p) Prévisions BIPE

(1) Estimations BIPE pour les salariés des prestataires

(2) Total avant correction pour doubles comptes

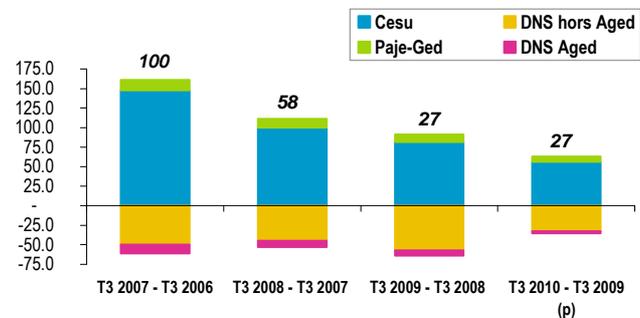
Source : BIPE, données ACOSS, DARES et IRCEM

→ Particuliers employeurs

Au troisième trimestre 2010, la France comptait – d'après les estimations préliminaires de l'ACOSS – 2 078 000 particuliers employeurs. Le nombre de ménages employeurs continue d'augmenter, même si le rythme de croissance a lui aussi été impacté par la crise. Même au plus fort de la crise, le nombre de particuliers employeurs a augmenté : entre le 3^{ème} trimestre 2009 et le 3^{ème} trimestre 2010 il a augmenté de plus de 55,000. Les « nouveaux entrants » n'ont toutefois recours qu'à un nombre limité d'heures de services, ce qui explique la stagnation du nombre d'heures totales de travail prestées.

Le développement rapide de l'emploi rémunéré en CESU et en Paje-Ged, et la baisse continue des DNS se poursuivent. Quatre ménages sur cinq utilisent désormais le CESU – comparé à trois sur quatre il y a encore un an.

Variation du nombre de particuliers employeurs selon le mode de déclaration, en milliers



Nombre de particuliers employeurs par mode de déclaration

Au cours du 3^{ème} trimestre de l'année

	En milliers						Accroissement en %				
	2005	2006	2007	2008	2009	2010 (p)	2006/2005	2007/2006	2008/2007	2009/2008	2010/2009
Cesu	1 157.8	1 279.7	1 427.2	1 527.3	1 608.8	1 665.1	10.5	11.5	7.0	5.3	3.5
DNS hors Aged	552.5	523.2	473.7	429.1	372.0	339.4	-5.3	-9.5	-9.4	-13.3	-8.8
Paje-Ged	18.4	32.0	45.6	57.1	66.9	73.6	73.6	42.5	25.2	17.3	10.0
DNS Aged	43.1	30.0	18.6	10.0	3.1	0.0	-30.4	-37.8	-46.6	-68.5	-99.3
Total	1 771.8	1 864.8	1 965.1	2 023.4	2 050.8	2 078.1	5.2	5.4	3.0	1.4	1.3

(p) provisoire

Source : BIPE, données ACOSS

Cesu : chèque emploi service universel, DNS hors Aged : déclaration nominative trimestrielle simplifiée hors allocation garde d'enfant à domicile

Paje-Ged : prestation d'accueil du jeune enfant - garde d'enfant à domicile, DNS-Aged : déclaration nominative trimestrielle simplifiée - allocation garde d'enfant à domicile

Sources et méthodes

Cette partie a pour objet de préciser les différents concepts utilisés dans le cadre de l'Observatoire de l'emploi de l'ANSP. Les données du présent tableau de bord portent sur la **France métropolitaine**.

Les salariés de particuliers employeurs (données IRCEM)

Le nombre de salariés chez les particuliers employeurs et d'assistants maternels est comptabilisé sur l'année en retenant tous les salariés ayant travaillé au moins une fois dans l'année. Ce concept permet de suivre l'ensemble de la population salariée concernée par les politiques de l'emploi, de comptabiliser la masse salariale annuelle totale y afférente, d'apprécier la contribution des SAP à la création de revenus et de pouvoir d'achat, et de comparer la contribution du secteur à celle d'autres secteurs d'activité.

Pour couvrir la totalité du champ des particuliers employeurs, il faut utiliser trois sources complémentaires de données primaires : les URSSAF, qui recensent les informations relatives aux salariés employés directement par les particuliers qui utilisent la Déclaration Nationale Simplifiée (DNS) ; le CNTCESU pour les salariés déclarant au CESU ; et, le centre national Pajemploi pour les salariés des particuliers qui bénéficient de la Paje. Ces données sont communiquées aux organismes sociaux. L'IRCEM utilise les données centralisées par la CNAV, pour toutes les données relatives aux salariés des particuliers employeurs, et les données ACOSS pour le *nombre* de particuliers employeurs. L'ACOSS, qui reçoit directement les données des URSSAF, conserve toutes les informations relatives aux employeurs, mais pas celles relatives au nombre de salariés déclarés sur base de la DNS. On ne peut donc avoir une vision complète de l'emploi salarié des particuliers employeurs sur base de la seule source ACOSS.

A l'heure actuelle, les données communiquées sur une base trimestrielle par l'ACOSS sont relatives à la masse salariale des salariés des particuliers employeurs, au nombre total d'heures prestées chez ces derniers ainsi que pour les OASP prestataires, et au nombre de particuliers employeurs.

Les données relatives au nombre d'assistants maternels et à la masse salariale correspondante sont communiquées par l'IRCEM. Les chiffres de l'IRCEM sont corrigés des doubles comptes correspondant aux salariés travaillant en direct pour deux ménages employeurs ou plus.

La masse salariale brute de l'année calculée par l'IRCEM (assiette déclarative) est la masse salariale soumise à déclaration, hors charges patronales. Elle ne correspond toutefois pas aux salaires bruts effectivement versés : en effet, les charges des salariés déclarés au forfait sont assises sur le SMIC, ce qui minore le salaire réellement versé pour lequel on ne dispose pas d'information. L'écart se réduit toutefois au fil des ans, avec la hausse de la part des salariés déclarés « au réel ».

Le nombre d'heures travaillées correspond au nombre d'heures totales travaillées dans l'année par les salariés des particuliers employeurs. Pour les assistants maternels, le nombre d'heures totales est estimé par le BIPE sur la base de 39 heures de travail hebdomadaire pendant 47 semaines multiplié par le nombre d'assistants maternels.

Les OASP prestataires (données DARES)

Les données relatives aux OASP prestataires sont issues des Tableaux de bord des politiques de l'emploi (chapitre sur les emplois familiaux) publiés tous les mois par la DARES jusqu'à fin 2008. Les structures prestataires comprennent les activités prestataires des Associations agréées, y compris celles des CCAS et autres établissements publics, et des Entreprises privées agréées. Pour les années 2009 et suivantes, les données ne sont pas encore disponibles : les données issues de nOva sont en cours de redressement et de validation par la DARES.

Le nombre de salariés correspond à la moyenne annuelle des données mensuelles. Ce nombre n'est pas corrigé des doubles comptes liés au fait que certaines personnes peuvent être salariées à la fois chez un prestataire et chez un particulier. La correction des doubles comptes suppose l'identification individuelle des salariés qui complètent un emploi en gré à gré chez un ménage employeur par un emploi chez un prestataire, ou par un emploi dans un autre secteur (par exemple pour une société de nettoyages de bureaux, ou dans la restauration). Le nombre d'heures correspond au cumul annuel du nombre d'heures payées au cours de chaque mois.

Volume d'emploi en ETP (estimation BIPE)

Le volume d'emploi en ETP pour les salariés chez les particuliers employeurs et chez les prestataires est calculé sur la base de la moyenne des heures travaillées à temps plein dans les secteurs de services aux particuliers de 2005 à 2007 dans la comptabilité nationale (source INSEE), et d'une prévision BIPE pour 2008 et 2009. Le nombre d'heures moyen correspondant à un ETP est indiqué dans le tableau ci-après. On observe une hausse de 3,3% du nombre d'heures correspondant à un temps plein en 2007, lié à l'évolution positive du marché du travail cette année là, et à la mise en place de la TEPA. Le nombre d'heures moyen par ETP a continué d'augmenter les années suivantes, de 0,5% en 2008, de 0,3% en 2009 et 2010 et devrait stagner en 2011.

	2005	2006	2007	2008	2009 (e)	2010 (p)	2011 (p)
Services aux particuliers	1 444	1 431	1 478	1 485	1 490	1 494	1 494

(e) Estimation BIPE

Source : INSEE, Comptabilité nationale et prévision BIPE

(p) Prévision BIPE

Nombre de particuliers employeurs selon le mode de déclaration (source ACOSS)

Le nombre de particuliers employeurs présenté dans le tableau est surévalué dans la mesure où un même employeur peut utiliser plusieurs modes de déclaration. Il peut donc être comptabilisé à la fois en DNS, CESU et Paje au cours de la même période.

Masse salariale

La masse salariale présentée dans les tableaux correspond à la masse salariale versée aux salariés des particuliers employeurs. Elle exclut la masse salariale des salariés des OASP.

Valeur ajoutée (estimation BIPE)

Compte tenu de l'importance actuelle du poids des particuliers employeurs dans le secteur, la valeur ajoutée est essentiellement constituée des rémunérations versées. L'estimation est à considérer à minima puisqu'elle ne prend pas en compte la différence entre les déclarations au forfait et au réel, et les salaires des personnels de structure des OASP.

La valeur ajoutée effective est donc supérieure à celle présentée dans les tableaux, mais le biais diminue au fil du temps avec la baisse du pourcentage de déclarations au forfait.

Calendrier de diffusion des données utilisées dans cette édition de l'Observatoire

Les données relatives aux organismes agréés utilisées ici sont issues des tableaux de bord mensuels de la DARES, disponibles jusqu'en 2008.

Les données relatives aux salariés des particuliers employeurs ont été diffusées :

- par l'ACOSS en janvier 2011 et ont trait aux 3 premiers trimestres de l'année 2010, mais restent provisoires ;
- par l'IRCEM en décembre 2010 et sont relatives à l'année 2009.

Les prévisions

Les prévisions sont réalisées par le BIPE sur la base d'un modèle décrivant l'évolution du nombre de salariés, des heures totales prestées et de la masse salariale des salariés des particuliers employeurs.

Les estimations sont faites sur la base des données historiques sur la période 1993-2008. Le nombre de salariés occupant un emploi de maison, y compris les gardes d'enfants au domicile du particulier, est fonction de l'attractivité du secteur et d'un effet de demande mesurant l'impact des politiques publiques. L'effet d'attractivité du secteur pour les salariés est mesuré par l'évolution du salaire horaire brut et du taux de chômage des femmes : une augmentation du taux de chômage féminin attire plus de personnes dans le secteur des services à la personne. L'impact d'une hausse de salaire est également positif : une augmentation du niveau de rémunération (résultant par exemple d'une hausse du SMIC) entraîne une augmentation du nombre de salariés des SAP. L'effet de demande est mesuré par les aides à la solvabilisation et l'évolution du nombre de personnes âgées dépendantes (population âgée de 75 ans ou plus). Les politiques publiques visant à solvabiliser la demande – en particulier le crédit d'impôt – ont en effet un impact significatif sur les créations d'emploi.

Le nombre d'heures travaillées dans les services à la personne dépend de l'évolution des revenus des ménages, après déduction des charges contraintes (loyer, assurances obligatoires, charges liées au logement, abonnements de transport, remboursement des crédits), et du nombre d'heures prestées au cours de l'année précédente. Lorsque leur revenu réel « libre de charges contraintes » augmente, les particuliers employeurs augmentent le nombre d'heures de travail offertes. Lorsque la croissance des revenus faiblit, il en est de même du nombre d'heures de travail offertes. Par ailleurs, une détérioration du marché de l'emploi se traduisant par une hausse générale du chômage incite les particuliers employeurs à une plus grande prudence et ralentit le développement de la demande de services.

Le salaire horaire brut est fonction de l'évolution générale des revenus des ménages et de la situation générale sur le marché du travail. Toutes choses égales par ailleurs, une hausse du chômage ralentit le taux de croissance du salaire horaire moyen. En revanche, une augmentation du revenu des ménages favorise la hausse des rémunérations des salariés des services à la personne.